

Données environnementales

➔ L'ENVIRONNEMENT CHEZ BIC

Un comportement éthique envers nos salariés, consommateurs, clients, fournisseurs et Actionnaires est un principe de travail fondamental et prioritaire pour le Groupe BIC. Similairement, BIC poursuit son engagement à protéger l'environnement et à assurer la santé et le bien-être de ses salariés, ses voisins et ses consommateurs. Chaque aspect d'une activité industrielle, de la production à la distribution jusqu'à la fin de vie du produit et de son emballage, génère un impact potentiel au niveau de la santé humaine, de la sécurité ou de l'environnement.

Il est de notre responsabilité de minimiser ces impacts. Le défi consiste à trouver des solutions qui protègent l'homme et l'environnement tout en maintenant la qualité de produit que le consommateur exige. BIC accepte cette responsabilité et ce défi.

Notre approche est de collaborer avec nos salariés, fournisseurs, clients et consommateurs pour identifier, mesurer et minimiser les impacts sur la santé, la sécurité et l'environnement qui proviennent de nos activités de production, de nos produits et de nos emballages.

Pour la quatrième année, BIC publie un rapport de développement durable désormais fusionné avec le rapport annuel.

➔ PÉRIMÈTRE ET CHOIX DES INDICATEURS

SOCIÉTÉ BIC a fait le choix d'appliquer un périmètre plus large que le strict périmètre de l'article 116 de la loi sur les nouvelles régulations économiques qui précise que les informations sur les données environnementales ne s'imposent qu'aux seules sociétés cotées.

Ainsi, afin de fournir des informations pertinentes et adaptées à l'esprit de la loi, BIC fournit les données consolidées dès lors que celles-ci sont disponibles et pertinentes.

Les indicateurs ont été choisis pour permettre une meilleure lisibilité d'ensemble des données. Seuls les indicateurs représentatifs de l'activité du Groupe et de l'impact de ses activités industrielles sur l'environnement ont été sélectionnés.

Les données présentées proviennent de la consolidation des informations de l'ensemble des usines des filiales françaises et étrangères, sauf si seules les données locales sont disponibles ou si elles sont plus pertinentes que les informations consolidées. Sont visés ici toutes les usines du Groupe BIC fabriquant des produits finis ou semi-finis à destination de la vente au grand public, ainsi que nos sociétés d'ingénierie et les principaux entrepôts de BIC.

➔ EXISTENCE AU SEIN DE L'ACTIVITÉ DE STRUCTURES INTERNES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT. MOYENS CONSACRÉS À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

L'approche générale du Groupe BIC en matière de protection de l'environnement est précisée dans le document "Politique Santé, Sécurité, Environnement du Groupe BIC" signé par le Président et Directeur Général en avril 2005.

Parmi d'autres engagements, cette politique oblige chacune des usines BIC à mettre en place un Système de Management Environnemental (SME). Le Groupe BIC a préparé un ensemble de règles à suivre pour un Système de Management qui réponde à la fois aux besoins spécifiques de nos usines et à notre objectif d'amélioration continue de nos performances environnementales. Le Groupe a également préparé un Guide destiné à aider les usines qui n'ont pas encore de Système de Management formalisé.

La mise en place de Systèmes de Management est effectuée à 99 % pour l'Environnement et à 98 % pour la Santé Sécurité.

Les usines récemment acquises seront associées à la démarche environnementale.

Outre la mise en place des SME, les sites de production BIC continuent de s'engager dans de nombreux projets destinés à améliorer l'environnement.

➔ DÉMARCHES D'ÉVALUATION OU DE CERTIFICATION ENTREPRISES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Le Groupe BIC a demandé aux usines BIC de mettre en place un Système de Management environnemental conforme aux règles internes du Groupe. Le cas échéant, chaque site a la liberté d'aller au-delà de ces exigences Groupe. L'objectif est d'avoir une amélioration continue des performances environnementales.

La certification ISO 14001 n'est pas mise en place dans l'ensemble du Groupe, mais seulement pour certaines usines qui ont choisi cette voie pour progresser. Cependant, nous n'imposons ni n'interdisons le recours à cette certification.

➔ MESURES PRISES, LE CAS ÉCHÉANT, POUR ASSURER LA CONFORMITÉ DE L'ACTIVITÉ AUX DISPOSITIONS LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES EN CETTE MATIÈRE

Les sites planifient et réalisent des contrôles quotidiens et périodiques, afin de répondre aux dispositions réglementaires locales. Selon le besoin, ces contrôles sont réalisés en interne



ou avec l'assistance de prestataires extérieurs. Si une non-conformité est mise en évidence lors du contrôle, un plan d'action est mis en place pour y remédier.

La mise en place du Système de Management environnemental du Groupe permet aux sites d'améliorer l'organisation de leurs contrôles.

Par ailleurs, le Groupe BIC n'anticipe pas de problèmes significatifs liés à la mise en œuvre de la réglementation européenne Reach.

➔ ORGANISATION MISE EN PLACE POUR FAIRE FACE AUX ACCIDENTS DE POLLUTION AYANT DES CONSÉQUENCES AU-DELÀ DES ÉTABLISSEMENTS

Dans le cas où des risques d'accidents pourraient avoir des conséquences à l'extérieur de nos usines, des plans d'organisation ont été mis en œuvre.

En particulier nos sites SEVESO disposent d'un Plan d'Opération Interne. Hors de France, certains de nos sites possèdent des plans d'urgence équivalents. À titre d'exemple, tous nos sites des États-Unis et notre site de Nouvelle-Zélande ont un "Emergency Response Plan".

Dans le cas de notre site SEVESO seuil haut, nous avons défini une politique de prévention des risques majeurs et mis en place un système de gestion de la sécurité pour la prévention des accidents majeurs, conformément à l'arrêté ministériel du 10 mai 2000, transposition en droit français de la directive européenne 96/82/CE.

➔ FORMATION ET INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ

BIC a lancé en 2005 une campagne de sensibilisation des salariés du Groupe au développement durable, par des présentations faites aux managers dans les sites et aussi par des brochures de sensibilisation rédigées dans la langue du pays. En 2007, un module de formation par intranet consacré au développement durable et au programme BIC de développement durable a été mis au point par BIC University. Il est aujourd'hui destiné aux cadres responsables d'équipes et sera étendu à d'autres catégories de salariés en 2008.

La nouvelle politique Santé, Sécurité et Environnement du Groupe BIC a été communiquée à toutes les usines.

Le Groupe BIC ne procède pas à une mesure indépendante des jours de formation dédiés à la Santé, Sécurité et Environnement sur les sites. Les formations Santé, Sécurité et Environnement sont incluses dans les 73 380 heures de formations techniques dispensées en 2007 par le Groupe BIC.

➔ DÉPENSES ENGAGÉES POUR PRÉVENIR LES CONSÉQUENCES DE L'ACTIVITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT

Les budgets d'investissements liés à l'environnement font partie intégrante des budgets des usines.

Les usines BIC ont planifié des programmes d'amélioration à court et long terme, destinés à prévenir ou minimiser les conséquences sur l'environnement. Un montant de 2,3 millions d'euros a été engagé pour 2007.

➔ MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

La Société est assurée pour la responsabilité civile, au titre de ses installations. La Société est assurée au titre de sa responsabilité environnementale et de sa responsabilité civile, pour les préjudices causés aux tiers. En outre, la Société a souscrit les assurances obligatoires couvrant ses salariés ainsi que des assurances couvrant les dommages aux biens et l'interruption d'activité pour ses biens immobiliers et mobiliers.

En particulier, notre site SEVESO a constitué des garanties financières avec acte de cautionnement bancaire, selon les dispositions réglementaires.

➔ MONTANT DES INDEMNITÉS VERSÉES AU COURS DE L'EXERCICE EN EXÉCUTION D'UNE DÉCISION JUDICIAIRE

Aucun.

➔ ACTIONS MENÉES EN RÉPARATION DES DOMMAGES CAUSÉS À L'ENVIRONNEMENT

Aucune action significative n'a été nécessaire en 2007.

➔ CONSOMMATION DE RESSOURCES EN EAU

La consommation d'eau du Groupe BIC rapportée à la tonne de produits a diminué de 39 % entre 2006 et 2007. La réduction est due essentiellement à une poursuite de la diminution de la consommation d'eau de Sheaffer (USA) qui représente à lui seul 54 % de la consommation totale. Cette forte réduction résulte d'une importante baisse d'activité de ce site.

BIC Rasoirs (France), qui représente 27 % de la consommation d'eau, a également poursuivi ses améliorations avec 19 % de diminution de consommation, principalement par une optimisation de son process.

Au global, 50 % des sites ont réduit leur consommation d'eau conduisant ainsi à une diminution brute de plus de 30 % de l'eau consommée.

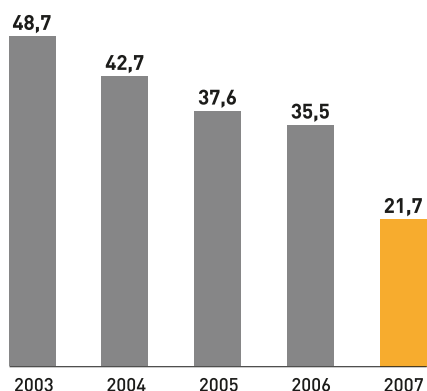


De plus, 11 sites ont augmenté leur production tout en diminuant leur ratio de consommation ; c'est le cas de BIC Viorex (Grèce) qui voit sa production augmenter de 33 % alors que son ratio de consommation diminue de 27 %. Les principales raisons de cette bonne performance sont la réutilisation d'eau issue de la station de traitement des eaux usées et le démontage d'une tour aéro-réfrigérante suite à la mise en circuit fermé du système de refroidissement.

Dans le cadre de la mise en œuvre de Systèmes de Management Environnemental, 10 programmes concernant la réduction de consommation d'eau ont été élaborés.

CONSOMMATION ANNUELLE D'EAU RAPPORTÉE À LA PRODUCTION

GRUPE BIC (Mètres cubes par tonne)



➔ **CONSOMMATION DE RESSOURCES EN ÉNERGIE AVEC, LE CAS ÉCHÉANT, LES MESURES PRISES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LE RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Le Groupe BIC a réalisé une réduction de 10 % de l'énergie consommée par tonne de production par rapport à 2006.

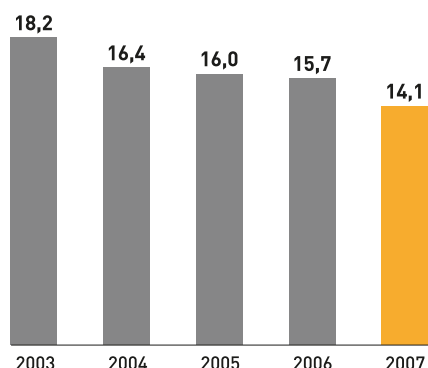
Les améliorations les plus significatives concernent les sites de BIC Boulogne (France), BIC Graphic USA (USA), BIC Viorex (Grèce) et BIC Écriture 2000 (France) avec des réductions de respectivement 26 %, 16 %, 14 % et 8 %.

Les bonnes pratiques développées en matière de consommation d'énergie sont par exemple l'utilisation d'éclairages économes sur les entités de BIC Boulogne (France) et de BIC Graphic USA (USA).

Dans le cadre de la mise en œuvre de Systèmes de Management Environnemental, 22 programmes concernant la réduction de consommation d'énergie ont été élaborés.

CONSOMMATION ANNUELLE D'ÉNERGIE RAPPORTÉE À LA PRODUCTION

GRUPE BIC (Giga joules par tonne)



➔ **CONSOMMATION DES RESSOURCES EN MATIÈRES PREMIÈRES**

Nous nous attachons à optimiser la quantité de matières premières nécessaires à la fabrication de nos produits et à leur distribution.

Nous avons initié une démarche d'éco-conception pour les produits d'écriture et les rasoirs. Il s'agit d'une approche préventive qui permet d'intégrer les questions environnementales dès la conception du produit.

Des matériaux recyclés sont utilisés dans plusieurs produits d'écriture BIC et BIC Graphic USA lance en 2008 une gamme complète de stylos contenant des matières recyclées.

Dans le cadre de la mise en œuvre de Systèmes de Management Environnemental, 6 programmes concernant la réduction de consommation de matières premières et 2 en matière de packaging ont été élaborés.

➔ **DÉCHETS**

Déchets industriels dangereux

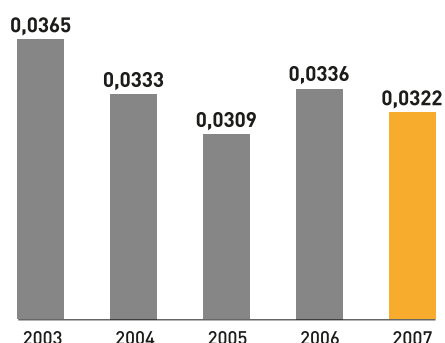
Le Groupe BIC a réalisé une réduction de 4 % de la quantité de déchets dangereux par tonne de production par rapport à 2006.

Les améliorations les plus significatives concernent les sites de BIC Corporation (USA) avec une diminution de 47 %, BIC Ecriture 2000 (France) avec 40 %, BIC Viorex (Grèce) avec 18 % et BIC Amazonia (Brésil) avec 14 %. Par exemple, BIC Amazonia (Brésil) a construit une station de traitement des eaux usées lui permettant de traiter en direct les déchets dangereux liquides.

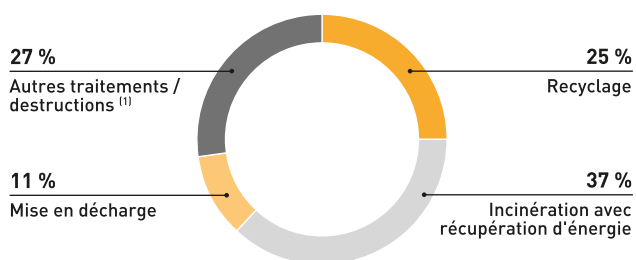
Dans le cadre de la mise en œuvre de Systèmes de Management Environnemental, 33 programmes concernant la gestion des déchets ont été élaborés.



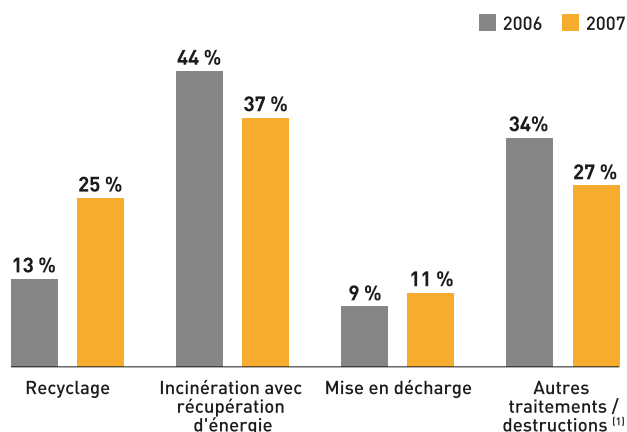
**PRODUCTION ANNUELLE DES DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX
RAPPORTÉS À LA PRODUCTION - GROUPE BIC (Tonne par tonne)**



**TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX EN 2007
GROUPE BIC (% du total exprimé en tonne)**



**RÉPARTITION DES DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX EN 2006 ET 2007
(% du total exprimé en tonne)**



Déchets industriels non dangereux

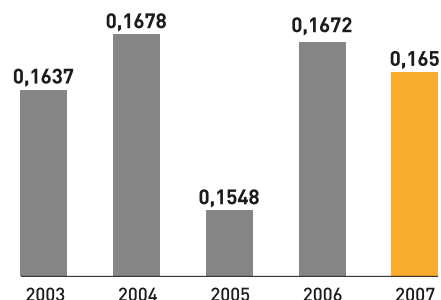
En 2007, nous notons une diminution de 1,3 % de notre production de déchets industriels non dangereux rapportée à la tonne de produit.

Les améliorations les plus significatives concernent les sites de BIC Corporation (USA) avec une diminution de 45 %, BIC Boulogne (France) avec 23 % et BIC Graphic USA (USA) avec 22 %.

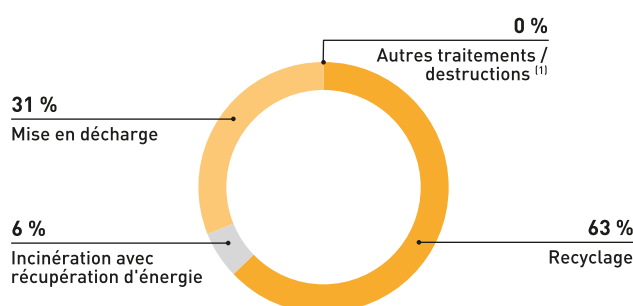
Ainsi, par exemple, BIC Corporation (USA) continue ses actions de réduction des consommations de matières premières et d'amélioration de procédés.

Dans le cadre de la mise en œuvre de Systèmes de Management Environnemental, 33 programmes concernant la gestion des déchets ont été élaborés.

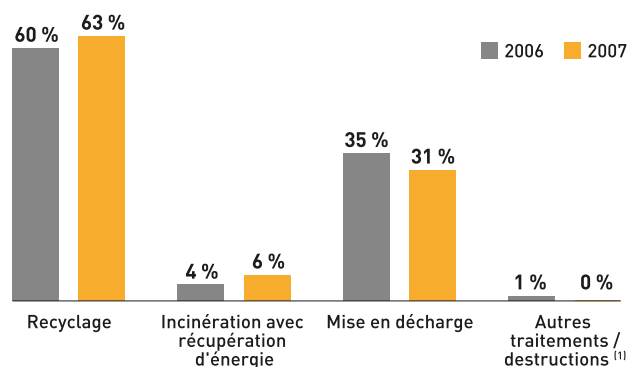
**PRODUCTION ANNUELLE DES DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX
RAPPORTÉS À LA PRODUCTION - GROUPE BIC (Tonne par tonne)**



**TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX EN 2007
GROUPE BIC (% du total exprimé en tonne)**



RÉPARTITION DES DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX EN 2006 ET 2007 (% du total exprimé en tonne)



(1) La catégorie "Autres traitements/destructions" regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

➔ **CONDITIONS D'UTILISATION DES SOLS**

En Europe et aux États-Unis, dans le cadre de la restructuration industrielle entraînant des fermetures d'usines, BIC a veillé à ce que la remise en état des sites soit réalisé en accord avec les lois locales et les meilleures pratiques environnementales. Entre 1999 et 2006, BIC a réalisé des études de sols et sous-sols, alors même que la plupart des sites n'étaient soumis à aucune obligation de diagnostic. Les études pollution effectuées sur des sites européens longtemps exploités montrent que notre activité n'a pas généré un impact notable sur les sols et sous-sols.

Pour les sites français assujettis à des exigences réglementaires spécifiques, la politique de prévention des risques de pollution des sols est intégrée dans la démarche.

➔ **REJETS DANS L'AIR, L'EAU, LE SOL AFFECTANT GRAVEMENT L'ENVIRONNEMENT. LES MESURES PRISES POUR LIMITER LES ATTEINTES À L'ÉQUILIBRE BIOLOGIQUE, AUX MILIEUX NATURELS, AUX ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES PROTÉGÉES**

La nature de nos activités industrielles, principalement le moulage et l'assemblage de matières plastiques, a un impact environnemental local relativement faible, comparé à d'autres secteurs industriels. Néanmoins, notre programme développement durable demande que chaque site mesure, évalue et réduise ses impacts environnementaux significatifs.

Le Groupe BIC a quantifié les émissions directes de gaz à effet de serre de ses sites de production pour l'année 2007. Il s'agit des émissions de CO₂ provenant de la combustion des ressources fossiles – majoritairement le gaz naturel et le fuel – principalement utilisées pour chauffer les bâtiments. En appliquant la méthodologie de l'ADEME, Bilan Carbone® V4, juin 2006, la quantité totale d'émissions directes de gaz à effet de serre est estimée à 12 milliers de tonnes équivalent CO₂, soit à une réduction d'1 milliard de tonnes équivalent CO₂ par rapport aux émissions de 2006.

➔ **NUISANCES OLFACTIVES ET SONORES**

Les nuisances olfactives ne sont pas considérées comme significatives dans notre activité.

Concernant les nuisances sonores, des mesures sont faites en limite de propriété dans le cadre de l'instruction des dossiers administratifs compte tenu de la réglementation locale.

Dans l'hypothèse où des nuisances seraient portées à notre connaissance, nous effectuerions des études et mettrions en place des actions correctives adaptées.

➔ **SOUS-TRAITANCE ET MANIÈRE DONT LA SOCIÉTÉ PROMET AUPRÈS DE SES SOUS-TRAITANTS ET S'ASSURE DU RESPECT PAR SES FILIALES DES DISPOSITIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL**

88 % des ventes de BIC proviennent des produits fabriqués dans ses propres usines.

En tant que société leader dans la fabrication de produits de consommation, BIC s'est engagée à avoir un comportement socialement responsable dans le cadre de ses activités professionnelles, de la fabrication à la vente, en passant par le marketing. Le Code de Conduite du Groupe BIC est constitué d'un ensemble de principes professionnels et sociaux que l'on retrouve dans notre engagement à travailler avec des fabricants sous contrat également respectueux de ces principes.

Les principaux sites BIC sont implantés en Afrique du Sud, au Brésil, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Grèce et au Mexique. Tous les sites BIC gèrent leurs activités dans le respect des principes professionnels et sociaux énoncés dans le Code de Conduite BIC. Leur engagement est contrôlé dans le cadre d'une procédure d'auto évaluation appliquée dans nos usines.

BIC attend de ses fabricants sous contrat qu'ils respectent le même Code de Conduite. Bien que 12 % seulement des ventes de BIC concernent des produits sous-traités, en papeterie essentiellement, BIC a mis en place un programme spécifique de contrôle du respect de son Code de Conduite par les fabricants sous contrat.

Depuis 2000, BIC applique un programme de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) qui fait partie intégrante du processus de qualification des nouveaux produits fabriqués sous contrat. La participation au programme de Responsabilité Sociale de BIC – qui implique le respect du Code de Conduite BIC par les fabricants sous contrat et un audit de leurs usines par un organisme de contrôle externe indépendant – est obligatoire pour tous les fabricants sous contrat de BIC. En 2005, le programme RSE du Groupe BIC a été étendu aux fabricants sous contrats locaux et régionaux qui fabriquent des produits BIC® seulement pour les marchés locaux.

BIC conçoit la Responsabilité Sociale comme un partenariat, au service de valeurs communes, conclu avec ses fabricants sous contrat. Nous avons mis ce partenariat en place en définissant des objectifs et en recherchant l'engagement en faveur de l'amélioration plutôt que l'interruption de la relation. BIC souhaite travailler avec ceux, parmi les fabricants sous contrat, qui manifestent leur engagement en réagissant rapidement et en fournissant un programme d'amélioration détaillé et honnête.



Les principes du Code de Conduite BIC

- un environnement de travail sûr et sain ;
- des salaires équitables et une durée de travail raisonnable ;
- l'interdiction du travail des enfants ;
- l'interdiction du travail obligatoire ou forcé ;
- l'interdiction des discriminations ;
- la liberté d'association ;
- la conformité légale ;
- l'interdiction des tests sur les animaux ;
- la responsabilité environnementale ;
- l'affichage du Code.

Annexe au rapport de gestion du Conseil d'Administration

➔ AUTORISATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2007

SOCIÉTÉ BIC dispose, au 31 décembre 2007, des autorisations suivantes qui lui ont été accordées par l'Assemblée Générale des Actionnaires :

<i>(en millions d'euros)</i>	MONTANT MAXIMAL	DATE DE L'AUTORISATION	DURÉE ET DATE LIMITE DE VALIDITÉ	UTILISATION DE L'AUTORISATION
I – Autorisation d'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription				
- Actions	50	24 mai 2006	26 mois	Non utilisée
- Valeurs mobilières composées	650		23 juillet 2008	
II – Autorisation d'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription				
- Actions	50	24 mai 2006	26 mois	Non utilisée
- Valeurs mobilières composées	650		23 juillet 2008	
III – Autorisation d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres	Limitations légales	24 mai 2006	26 mois 23 juillet 2008	Non utilisée
IV – Autorisations d'augmentation de capital en faveur des salariés et Mandataires sociaux				
- Attribution gratuite d'actions à émettre	10 % du capital social	19 mai 2005	38 mois 18 juillet 2008	Non utilisée
- Actions réservées aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise	3 % du capital social	24 mai 2006	26 mois 23 juillet 2008	
- Options de souscription d'actions	Limitations légales	24 mai 2006	24 mois 23 mai 2008	Utilisée (440 500 options)

